



20 JUIN 2025

Direction des Assemblées

Le Conseil municipal de Lyon demande au Président de la République de reconnaître sans délai

I'État de la Palestine

Depuis plus de 18 mois, le monde assiste au retour du tragique au Proche-Orient. Nous nous sommes publiquement émus des terribles attentats terroristes du 7 octobre 2023, qui ont fait plus de 1200 victimes, dont 48 de nos concitoyens français. Nous continuerons à condamner avec force l'attaque du Hamas.

Un an et demi s'est écoulé et nous ne pouvons que constater le désastre en cours, notamment à Gaza où la situation humanitaire est catastrophique. Selon les données du dernier rapport de l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, plus de 54 000 Gazaouis ont perdu la vie et 125 000 sont blessés. Nous devons défendre la primauté du droit international, et notamment des Conventions de Genève, qui visent à protéger les populations civiles. L'urgence est de sauver ce qui peut encore l'être : cela passe par la libération immédiate et sans condition des otages toujours retenus à Gaza, par un cessez-le feu immédiat et durable, et par l'accès rétabli sans entrave à l'aide humanitaire.

Ne nous résignons pas à l'impuissance politique. En tant que responsables politiques, il est aussi de notre devoir de rappeler que la voie diplomatique est la seule issue possible. C'est pourquoi nous demandons à M. le Président de la République, de reconnaître, sans attendre, un État palestinien. Selon les mots mêmes d'Emmanuel Macron, il ne s'agit « pas simplement d'un devoir moral, mais aussi d'une exigence politique ». Cette reconnaissance est une étape fondamentale, qui s'inscrit pleinement dans la « solution à deux États », que défend historiquement la France et qui est la seule à pouvoir garantir paix et sécurité mutuelle des deux peuples *sur le long terme*. Rappelons également que l'Assemblée générale des Nations Unies a voté à une très large majorité le 3 décembre dernier une résolution en ce sens. L'Espagne, l'Irlande, la Norvège ou la Slovénie ont reconnu l'État de Palestine en 2024, le Mexique en 2025 : La France doit, elle aussi, franchir ce pas décisif, malgré le report – que nous déplorons – de la conférence internationale annoncée par le Président de la République, et qui devait constituer, en soi, une initiative diplomatique majeure. Ranimer l'idée d'une paix juste et durable, dans une situation si désespérée, est bien l'unique chemin pour interrompre la tragédie en cours. L'engagement de notre Ville, au-delà des clivages, pour les droits humains et la paix nous oblige : soyons au rendez-vous.

Ainsi :

- Considérant la résolution 181 du 29 novembre 1947 de l'Assemblée générale des Nations Unies, prévoyant la création de deux États, israélien et palestinien,
- Considérant les résolutions de l'Assemblée nationale et du Sénat, en date de décembre 2014, portant sur la reconnaissance de l'État de Palestine,

- Considérant la résolution du Parlement européen, en date de décembre 2014, invitant à la reconnaissance de l'État palestinien et la solution à deux États,
- Considérant la position adoptée historiquement par la diplomatie française, et portée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, relative à la reconnaissance formelle d'un Etat démocratique et souverain en Palestine, dans ses frontières de 1967, vivant en paix et en sécurité aux côtés de celui d'Israël,
- Considérant le jumelage de la Ville de Lyon avec la Ville de Beer-Sheva en Israël, et le partenariat signé entre la Ville de Lyon et la Ville de Jéricho,

La Ville de Lyon demande à la France la prompte reconnaissance de l'Etat de Palestine dans une perspective de défense de la solution à deux Etats.

**Delphine Borbon et
Charles-Franck Levy**

Co-présidents groupe Pour Lyon



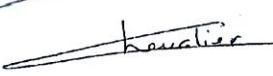
**Philomène Récamier et
Gautier Chapuis**

Co-présidents groupe Les Ecologistes



**David Souvestre et
Alexandre Chevalier**

Co-présidents groupe Lyon en commun



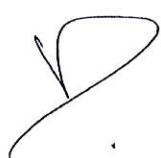
Georges Képénékian

Président groupe Progressistes & Républicains



**Sandrine Runel et
Philippe Prieto**

Co-présidents groupe Socialistes, la gauche sociale & écologique



Adrien Drioli, Fouziya Bouzerda et Laurent Bosetti

Non-inscrits



Fouziya BOUZERDA